



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

BAUDRIERES

71370 Saône et Loire

Séance du 31 MARS 2026

Présidents : M. Cédric TISSOT

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claire MULLIERE

Présents : Mmes Sandrine AUGÉAT – Colette JODAR-TORRES – Marie-Claire MULLIERE – Céline BESSONNAT – Elodie QUINTART – Mathilde MERITE – Cécile BOUTHENET

MM. Yves LOMBARD – Sébastien LESSARD – Cédric TISSOT – Ludovic BUE – Miguel FERREIRA – Jonathan GUILLET – Guillaume GRAS – Adrien LANRY

M. le Maire donne lecture du compte rendu du 20 mars 2026. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, l'approuve.

M. le Maire propose d'ajouter 3 points à l'ordre du jour : modification des indemnités des élus, demande de subvention dans le cadre des usages du numérique et demande de précisions sur l'article 13 du règlement du cimetière. Le Conseil accepte

MODIFICATION DES INDEMNITES DES ELUS

M. le Maire informe le Conseil que le montant des indemnités des adjoints annoncées à la séance du 20 mars 2026 sont erronées. A cet effet, il propose à l'assemblée de délibérer sur les nouveaux indices. Il ajoute que les 4 adjoints souhaitent fixer une indemnité équivalente et ainsi ne pas faire de distinction entre le premier adjoint et les suivants.

- Maire : 35.10 % de l'indice 1027, soit 1445.85 € brut mensuel (pour rappel)
- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoint : 11.70 % de l'indice 1027, soit 480.93 € brut mensuel chacun

REGLEMENT DU CIMETIERE

M. Sébastien LESSARD, adjoint au maire, revient sur la réglementation du cimetière à la suite d'une demande d'un administré pour la pose d'un caveau 3 places dans la concession numéro 104 du Périmètre. M. LESSARD précise que cette partie du cimetière est très humide et que la pose d'un caveau nécessiterait des travaux supplémentaires pour limiter l'inondation de la fosse. Le coût serait à la charge des pétitionnaires. De plus, au regard de l'article 13 issu du règlement du cimetière, il est précisé que la fondation des caveaux ne peut être amenée qu'à affleurement du sol. Il ajoute qu'une autre demande de modification de cet article a été auparavant refusée. M. LESSARD, du fait de la nature de sa profession et M. GUILLET Jonathan, conseiller et membre de la famille du demandeur se retirent afin que l'assemblée délibère. A l'unanimité, le Conseil refuse de modifier le règlement du cimetière et précise que ladite concession à vendre soit destinée uniquement à une inhumation pleine terre.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DES USAGES DU NUMERIQUE

M. le maire et son adjoint, M. LESSARD, présentent à l'assemblée le nouvel appel à projets du département intitulé « Plan numérique 71 » proposant un dispositif d'accompagnement à la transition numérique des collectivités.

Ce dispositif repose sur une enveloppe départementale globale de 300 000 €. Les aides seront accordées dans la limite des crédits disponibles et les demandes en ligne sont possibles depuis le 13 février 2026.

Parmi les dépenses éligibles, le volet Numérique éducatif vise à soutenir le développement numérique des écoles primaires. A cet effet et pour faire suite à la sollicitation des professeurs des écoles de Baudrières, M. le maire et M. LESSARD proposent d'équiper chacune des 5 classes d'un ordinateur et de soumettre cette dépense subventionnable à hauteur de 50 %, au département.

Un devis s'élevant à 4188 €TTC a été reçu : M. Adrien LANRY et M. Guillaume GRAS précisent que plusieurs points de cette proposition seraient à revoir. D'autres prestataires seront donc sollicités.

Néanmoins, le Conseil autorise M. le maire à déposer en ligne un dossier de demande de subvention « Plan numérique 71 » auprès du Département et à signer tout document relatif à cette demande.

DESIGNATION DES DELEGUES, TITULAIRES ET SUPPLEANTS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET EXTERIEURES :

M. le Maire présente au Conseil les 13 commissions communales auxquelles chacun peut se rattacher en tant que délégué ou suppléant. Il ajoute qu'il est également nécessaire de désigner des représentants titulaires et suppléants des instances communales suivantes. Un correspondant défense doit être également désigné.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission n°1 : FINANCES

Délégué : Cédric TISSOT

Membres : L'ensemble du Conseil

Cette commission prend en charge l'élaboration et le suivi du budget, la politique financière communale (y compris restaurant scolaire et garderie périscolaire)

Commission n°2 : APPEL D'OFFRES

Délégué : Cédric TISSOT

Membres : Yves LOMBARD, Sandrine AUGÉAT, Adrien LANRY, Miguel FERREIRA, Colette JODAR-TORRES, Sébastien LESSARD, Ludovic BUE, Marie-Claire MULLIERE

Cette commission se prononce sur les marchés en cours. (Étude, réflexions et décisions en partenariat avec le maître d'œuvre)

Commission n°3 : AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Délégué : Sébastien LESSARD

Membres : Cédric TISSOT, Cécile BOUTHENET, Mathilde MERITE, Elodie QUINTART, Marie-Claire MULLIERE

Elle se réunit pour la représentation de la commune auprès des écoles, garderie et restaurant scolaire. Pôle bibliothèque : Marie-Claire MULLIERE

Commission n°4 : COMMUNICATION

Délégué : Sébastien LESSARD

Membres : Yves LOMBARD, Guillaume GRAS, Adrien LANRY

Cette commission est chargée de l'élaboration du bulletin municipal, le suivi du site internet de Baudrières et de l'application panneau Pocket.

Commission n°5 : TOURISME

Délégué : Marie-Claire MULLIERE, Ludovic BUE

Membres : Colette JODAR-TORRES, Cécile BOUTHENET, Céline BESSONNAT, Yves LOMBARD

Cette commission est chargée de la diffusion de dépliants (guide accueil – plans commune etc...), du développement du tourisme vert, du fleurissement de l'entretien des lotissements.

Commission n°6 : VIE SOCIO-CULTURELLE

Délégué : Sébastien LESSARD, Ludovic BUE

Membres : Colette JODAR-TORRES, Yves LOMBARD, Mathilde MERITE, Cécile BOUTHENET, Céline BESSONNAT

Cette commission est chargée de l'organisation des fêtes et cérémonies et de représenter la commune auprès des associations.

Commission n°7 : VOIRIE-ASSAINISSEMENT

Délégué : Colette JODAR-TORRES, Ludovic BUE

Membres : Jonathan GUILLET, Miguel FERREIRA

Cette commission a en charge l'entretien de la voirie communale en lien avec la Com-com

Commission n°8 : BOIS COMMUNAUX ET CHEMIN COMMUNAUX – EQUIPEMENT RURAL

Délégué : Colette JODAR-TORRES

Membres : Jonathan GUILLET, Guillaume GRAS, Miguel FERREIRA, Sébastien LESSARD

Cette commission a en charge l'entretien des bois et chemins communaux et les affouages

Commission n°9 : URBANISME

Délégué : Colette JODAR-TORRES

Membres : Miguel FERREIRA, Adrien LANRY, Jonathan GUILLET

Cette commission sera compétente pour la prise en charge des dossiers d'urbanisme et le contrôle des constructions sur la commune.

Commission n°10 : SECURITE

Délégué : Cédric TISSOT, Colette JODAR-TORRES

Membres : Miguel FERREIRA, Adrien LANRY, Yves LOMBARD, Sandrine AUGÉAT

Cette commission vise à s'inquiéter régulièrement la sécurité des bâtiments communaux, de la voirie, du parcours santé et loisirs.

Commission n°11 : BATIMENTS/PATRIMOINE

Délégué : Marie-Claire MULLIERE, Ludovic BUE

Membres : Céline BESSONNAT, Miguel FERREIRA, Sébastien LESSARD, Yves LOMBARD, Cécile BOUTHENET, Adrien LANRY

Cette commission vise à veiller à l'entretien des bâtiments communaux, des gîtes et du patrimoine

Commission n°12 : CIMETIERE

Délégué : Sébastien LESSARD

Membres : Colette JODAR-TORRES, Yves LOMBARD, Mathilde MERITE, Marie-Claire MULLIERE

Cette commission est chargée de la gestion et de l'entretien du cimetière.

Commission n°13 : AFFAIRES SOCIALES

Délégué : Marie-Claire MULLIERE

Membres : Sébastien LESSARD, Colette JODAR-TORRES, Elodie POTHIEUX

Cette commission sera compétente pour le suivi des actions sociales en liaison avec le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), et sera active auprès de la jeunesse, de la parentalité et du Conseil Municipal Jeunes.

INSTANCES INTERCOMMUNALES

COMITE TERRITORIAL DE LA BASSE SEILLE (SYDESL) :

2 titulaires : Miguel FERREIRA, Sébastien LESSARD 1 suppléant : Colette JODAR-TORRES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS TENARRE ET NOUE :

2 titulaires : Cédric TISSOT, Ludovic BUE 2 suppléants : Jonathan GUILLET, Miguel FERREIRA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET D'ELIMINATION DES DECHETS BRESSE NORD (SICED) :

1 titulaire : Céline BESSONNAT 1 suppléant : Yves LOMBARD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX CHALON SUD EST (SIE) :

2 titulaires : Colette JODAR-TORRES, Guillaume GRAS 1 suppléant : Adrien LANRY

RECRUTEMENT D'UN AGENT AUX SERVICES TECHNIQUES ET PERISCOLAIRES

Pour faire suite à une réorganisation des services techniques, le recrutement d'un agent a été nécessaire.

A cet effet, dix candidats ont été reçus et quatre profils retenus. M. le maire expose les cv de chacune des personnes susceptibles de convenir. Le Conseil émet un avis favorable pour Madame Vanessa BORNEAT.

Un contrat d'emploi permanent de 6 mois sera rédigé pour une durée de 21h30 par semaine.

SIGNALETIQUE ETANG DE LA VERNE

La signalétique de l'étang de la Verne devant être refaite, un devis est présenté à l'assemblée. Le Conseil décide de reporter l'achat et la mise en place des panneaux, sachant que les passerelles en bois situées à la zone humide sont en très mauvais état. Cette problématique sera à traiter en priorité.

REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE A UNE ELUE

Mme Marie-Claire MULLIERE présente au Conseil deux factures pour l'achat de 3 bons cadeaux offerts aux agents de la commune (anniversaires et départ). Le Conseil accepte de rembourser la somme de 150 € à l'adjointe ayant fait cette dépense.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire fait part au Conseil de la démission du président de l'association des pêcheurs de l'étang de la Verne,

Colette JODAR-TORRES informe le Conseil :

- Le dossier de mise en sécurité de la route de Saint Vincent suit son cours : la circulation sera provisoirement modifiée avec la mise en place de chicanes pour une durée de 6 mois,
- Elle assistera à la journée des élus municipaux et intercommunaux le 30 avril 2026,
- L'assemblée générale de Radio Bresse aura lieu le 3 avril 2026 à 20 h.

Sébastien LESSARD présente le devis de la troupe de cabaret vertical « L'encordée » pour le spectacle prévu lors de la fête du Troquis 2026. Une réponse rapide est à donner. Il annonce qu'un battage de blé à l'ancienne aura lieu le dimanche et que la recherche d'autres animations est en cours.

Marie-Claire MULLIERE évoque :

- Le nom de 6 personnes issues de la population susceptibles d'intégrer le CCAS. La liste définitive sera dévoilée au prochain conseil,
- L'efficacité de la journée de déblaiement de la décharge sauvage située aux anciens couvoirs, route du Diable de Saugy. Des plots seront mis en place afin de limiter l'accès au site,
- Le vif succès du dernier marché de producteur du 29 mars,

- La prochaine visite du comité fleurissement pour la validation « 1 fleur » des villes et villages fleuris.

Céline BESSONNAT revient sur la problématique de la décharge sauvage aux anciens couvoirs et propose que la municipalité prenne un arrêté interdisant l'accès aux locaux désaffectés. Des renseignements seront pris auprès de la sous-préfecture. Elle ajoute qu'il serait nécessaire de faire chiffrer le désamiantage des bâtiments.

D'autre part, elle demande des précisions sur la procédure d'expulsion des locataires en défaut de paiement de loyer. Le dossier est en bonne voie.

Yves LOMBARD informe le Conseil que le prochain prix de la municipalité aura lieu le 16 mai 2026 et que la commune offre habituellement les trophées et le verre de l'amitié lors de cette manifestation. Le Conseil accepte.

Pour information le CIA proposera le même jour une animation en soirée.

Dates à retenir :

- Commission finances : mardi 7 avril à 19h00
- Prochain conseil municipal : mardi 14 avril 2026 à 20h00
- Commission vie socio-culturelle : mercredi 15 avril 2026 à 19h00

Le Maire, Cédric TISSOT

